

DEC121159INC

**Décision portant nomination de M. Jean-Daniel BRION en qualité de chargé de mission.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Jean-Daniel BRION, Professeur des universités Classe Exceptionnelle, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie, du 01<sup>er</sup> avril 2012 au 31 décembre 2013. Sa mission a pour objet d'assurer l'interface de la chimie et de la biologie, ainsi que pour l'alliance « AVIESAN ».

**Article 2**

Du 01<sup>er</sup> avril 2012 au 31 décembre 2013, M. Jean-Daniel BRION percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Sud.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18/04/2012

Le Président